

GASCOGN'AGRI / Pendant le week-end des 3 et 4 septembre, la 12ème édition de Gascogn'Agri a été une véritable vitrine de l'agriculture locale. La manifestation organisée par les jeunes agriculteurs du Gers a accueilli 6000 visiteurs sur les terres de Fabien Wolszczak.

Une 12ème édition et toujours le succès au rendez-vous

Cette édition s'est inscrite dans la continuité avec le concours de labour et le concours départemental des blondes d'Aquitaine, le marché de producteurs, les stands des exposants et la mini-ferme. Mais des nouveautés ont fait carton plein : course de moissonneuses-batteuses, randonnée en VTT, spectacles équestres

La Chambre d'agriculture présente lors de l'événement

Le lancement du week-end a été inauguré avec un apéritif proposé par la Chambre d'agriculture du Gers avec les produits présents sur le marché des producteurs. Durant toute la journée des rencontres pro à destination des agriculteurs : présentation des offres du Répertoire Départ Installation, présentation du logiciel Mesparcelles et PAC 2023, présentation par le pôle promotion de l'alimentation de proximité.

Sur le terrain : une centaine de personnes ont assisté à la démonstration de matériel de déchaumage qui a été animé par nos conseillers en agronomie. La première journée a été clôturée par l'apéritif pour la remise des prix du concours élevage. Il est à noter que les offres proposées par le Répertoire Départ Installation sont encore consultables dans le hall de la Chambre d'agriculture du Gers.

Les résultats du concours départemental de labours

Dix candidats ont participé au Concours Départemental de Labour, dont 9 en vue de se qualifier pour le concours Régional de 2023. Le dixième candidat étant trop jeune pour concourir a participé en hors concours.

Le jury l'a récompensé du prix pour encourager sa détermination. L'ensemble des participants ont offert aux observateurs un travail de très bonne qualité durant ce concours. Le vainqueur de la catégorie en planche, et grand vainqueur

toute catégorie, est Mathieu Daujan. Le second en planche est Aurélien Serafin. En plat : le vainqueur est Hugo Cassagne, le second est Mathis Vienne et le troisième est Jean Baptiste Della-Vedove.

A noter : Hugo Cassagne nous a aussi représenté au Régional et au National cette année. Il a fini 9ème au national qui a eu lieu à Terre de Jim le 11 septembre dernier.

Les Trophées à l'installation

Pour la troisième fois cette année, le Trophée à l'installation a été décerné sur le département. Ainsi, Anaïs DELEVERS, installée à Ornezan s'est vu décerner le trophée par Monsieur Le Préfet. L'exploitation est diversifiée avec deux ateliers de productions animales : un troupeau de blondes d'aquitaine de cent mères et trois bâtiments de poulets label.

Le palmarès du concours Prairies

Les éleveurs lauréats du concours des pratiques agro-écologiques prairies ont été récompensés. Le concours s'est déroulé cette année sur les « Prairies des rivières de Gascogne ». Ce territoire fait partie du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) porté par le Conseil Départemental à l'échelle du système Neste. Le jury était présidé par Julien Soulé des Jeunes Agriculteurs.

Félicitations aux lauréats :

- « Prix paysage » : Roger Christen de Boucagnères (Bassin versant du Gers)
- « Prix cynégétique » : Christophe Larrouze de Labastide-Savès (Bassin versant de la Save)

- « 1er prix - catégorie Fauche exclusive » : Annie Fourès de Saint-Jean Poutge (Bassin versant de la Baise)
- « 1er prix - catégorie Fauche et pâturage » : Stephan Sabathier d'Orbessan (Bassin versant du Gers).

Mme Fourès et M. Sabathier sont sélectionnés pour représenter le Gers lors la finale nationale au prochain salon de l'Agriculture à Paris.



Le samedi, l'équipe des conseillers et des élus est en place sur le stand de la Chambre d'agriculture.



Démonstration de matériel de travail du sol par les conseillers agronomie de la Chambre d'agriculture.



Concours général sur les prairies : remise des prix au stand de l'ADASEA.

Le concours est organisé par l'ADASEA du Gers avec le co-financement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Europe (fonds FEDER) et de la Région Occitanie. Il bénéficie du soutien de la fondation Léa Nature, du Conseil Départemental du Gers, du Crédit agricole et de la Fédération des chasseurs du Gers.

Concours départemental Blondes d'Aquitaine

Dans le cadre de cet événement que 19 éleveurs gersois toujours motivés se sont retrouvés en confrontation amicale mais sérieuse avec 90 animaux pour défiler devant un jury composé de Jean-Vincent Garat et Ellandre Tafermerry deux éleveurs du Pays-Basque.

Le palmarès :

• MÂLES

Section 1 : mâles de 6 à 8 mois

- 1 - Totor, Earl Mathieu
- 2 - Tornado, Earl Dugros
- 3 - Tarby, Earl Magnoac

Section 2 : mâles de 8 à 10 mois

- 1 - Sumo, Earl Taran
- 2 - Siero, Earl Dugros
- 3 - Saphir, Earl Taran

Section 3 : mâles de 10 à 12 mois

- 1 - Santiago, Earl Deluc
- 2 - Sirocco, Earl Taran
- 3 - Simba, Earl Dugros

Section 4 : mâles de 12 à 16 mois

- 1 - Rodin, Barre Jacques
- 2 - Radius, Chiarandini Florian

Section 5 : mâles de 16 à 20 mois

- 1 - Rafael, co-pro Gramont/Dugros
- 2 - Rufus, Earl Deluc

Section 6 : mâles de 20 à 24 mois

- 1 - Poulidor, Earl Capdecemme Claude
- 2 - Noëlle, Gramont Rémi

Section 7 : mâles de 24 à 30 mois

- 1 - Poulidor, Earl Capdecemme Claude
- 2 - Noëlle, Gramont Rémi

Section 8 : mâles de 30 à 36 mois

- 1 - Poulidor, Earl Capdecemme Claude
- 2 - Noëlle, Gramont Rémi

Section 9 : mâles de + de 3 ans

- 1 - Palais, Gaec Saubestre

• FEMELLES :

Section 1 : femelles de 6 à 8 mois

- 1 - Téquila, Earl Taran
- 2 - Taiga, Earl Dugros
- 3 - Tania, Earl Faggion

Section 2 : femelles de 8 à 10 mois

- 1 - Sireine, Earl Taran
- 2 - Symphonie, Earl Magnoac
- 3 - Sophia, Earl Mathieu

Section 3 : femelles de 10 à 12 mois

- 1 - Sisi, Earl Taran
- 2 - Sitar, Earl Taran
- 3 - Salomé, Earl Taran

Section 4 : femelles de 12 à 16 mois

- 1 - Sauvage, Earl Deluc
- 2 - Sardine, Bégue Guy
- 3 - Sérieuse, Gramont Rémi

Section 5 : femelles de 16 à 20 mois

- 1 - Salomé, Earl Taran
- 2 - Rapide, Earl Taran
- 3 - Roulade, Gramont Rémi

Section 6 : femelles de 20 à 24 mois

- 1 - Ranais, Barre Jacques
- 2 - Rapide, Earl Taran
- 3 - Roulade, Gramont Rémi

Section 7 : femelles de 24 à 30 mois

- 1 - Rageuse, Earl La Petite Borde
- 2 - Raquette, Gramont Rémi

Section 8 : femelles de 30 à 36 mois

- 1 - Palombe, Gaec Malabirade-Lesbats
- 2 - Paillote, Gracia Jérôme

Section 9 : vaches de moins de 3 ans accompagnées de leur veau de moins de 8 mois

- 1 - Palombe, Gaec Malabirade-Lesbats
- 2 - Paillote, Gracia Jérôme

Section 10 : femelles de + de 3 ans

- 1 - Ornée, Gaec Malabirade-Lesbats
- 2 - Noëlle, Gramont Rémi
- 3 - Pupille, Barre Jacques

Section 11 : vaches de +3 ans accompagnées de leur veau de moins de 8 mois

- 1 - Panizza, Earl La Petite Borde



RAFAEL Champion Suprême et Champion Espoir Mâle, en copropriété de l'EARL DUGROS et Rémi GRAMONT.

2 - Peluche, Gramont Rémi

• PRIX DE CHAMPIONNAT

Championnat jeune mâle (6 à 16 mois)

Totor, Earl Mathieu

Championnat espoir mâle (16 à 30 mois)

Rafael, co-pro Gramont/Dugros

Championnat mâle adulte (+de 30 mois)

Poulidor, Earl Capdecemme Claude

Championnat jeune femelle (6 à 16 mois)

Sireine, Earl Taran

Championnat espoir femelle (16 à 36 mois)

Rageuse, Earl La Petite Borde

Championnat femelle adulte (+ de 36 mois)

Panizza, Earl La Petite Borde

Championnat suprême

Rafael, co-pro Gramont/Dugros

• PRIX SPECIAUX

Prix de Synthèse Viande Mâle

Palais, Gaec Saubestre

Prix de Synthèse Viande femelle

Ornée, Gaec Malabirade-Lesbats

Prix de descendance mâle (3 à 8 descendants d'1 mâle non présent au concours)

1 - Elevage Taran à Duffort avec Oscar

Prix d'ensemble (1 mâle + 3 à 8 femelles dont 1 suitée)

1 - Elevage Gramont Rémi à Condom

Prix d'élevage (3 à 8 animaux)

1 - Elevage Gramont Rémi à Condom

Prix de descendance mâle (3 à 8 descendants d'1 mâle non présent au concours)

1 - Elevage Gramont Rémi à Condom

Prix de descendance femelle (3 à 8 descendants d'1 femelle non présente au concours)

1 - Elevage Taran à Duffort avec Oscar

Prix de descendance mâle (3 à 8 descendants d'1 mâle non présent au concours)

1 - Elevage Gramont Rémi à Condom

Prix de descendance femelle (3 à 8 descendants d'1 femelle non présente au concours)

1 - Elevage Taran à Duffort avec Oscar

Retour sur le concours national Blonde d'Aquitaine

Du 21 au 24 juillet 2022 s'est tenu le concours national Blonde d'Aquitaine en Mayenne, regroupant environ 400 animaux de la race au niveau national et parmi eux, une quarantaine d'animaux étaient présentés par 14 éleveurs gersois.

Elevages :

- Barre Jacques à Mauvezin
- EARL Airoldi à Marsan
- EARL Deluc à Viella
- EARL Dugros à Goutz
- EARL Lapeyrade à Courrensan
- GAEC Dubosc Robin à Viella
- GAEC Malabirade Lesbats à Verlus
- EARL Mathieu à Sainte-Radegonde
- GAEC Saubestre à Marsolan
- Gracia Jérôme à Pergain Tailiac
- Gramont Rémi à Condom
- EARL Capdecemme Claude à

- Loubersan
- EARL La Petite Borde à St Mézard
- Chiarandini Florian à Maingaut-Tauzia.

• Un premier prix :

- SPEED de l'EARL Mathieu et Gracia Jérôme.

• Deux deuxième prix :

- RAFAEL de l'EARL Dugros et Gramont Rémi

- POULIDOR de l'EARL Capde-

- comme Claude.
- **Huit troisième prix :**
- SECTEUR de l'EARL Pierre Airoldi
- RADIEUSE du GAEC Dubosc Robin
- RUBIS, SEBASTIAN et PRUNE accompagnée de son veau TROPICO de l'EARL Mathieu
- PEYO de l'EARL de Lapeyrade
- PALAIS du GAEC Saubestre

- NOELLE de Gramont Rémi.
- De nombreuses places d'honneur ont été obtenues par les autres élevages.

Contact
Plus d'information auprès des Agences (cf page 15)